



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

maîtres auxiliaires

Question écrite n° 29995

Texte de la question

M. Bernard Roman appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie sur le réemploi des maîtres auxiliaires pour l'année scolaire 1999-2000. En effet, grâce à la circulaire du 18 juillet 1997, tous les maîtres auxiliaires ayant été employés au cours des années scolaires 1996-1997 et 1995-1996 ont pu bénéficier d'un poste d'enseignant pour les années scolaires 1997-1998 et 1998-1999. Cet effort sans précédent a permis de maintenir l'emploi de plus de 27 000 personnes, tout en poursuivant la mise en oeuvre des mesures inscrites au protocole du 21 juillet 1993 relatif à la résorption de l'auxiliarat (congrés formation, allocation études...). La rentrée de l'année scolaire 1999-2000 étant en cours de préparation, le réemploi pour l'année 1999-2000 des maîtres auxiliaires ayant bénéficié de la circulaire du 18 juillet reste incertain. Il lui demande donc de bien vouloir lui indiquer les dispositions qu'il compte prendre à l'égard des maîtres auxiliaires pour l'année scolaire 1999-2000.

Texte de la réponse

L'effort gouvernemental en faveur de la résorption de l'emploi précaire sera poursuivi durant l'année scolaire 1999-2000. Les concours réservés, mis en place dès 1997, ont permis la titularisation de 7 681 maîtres auxiliaires. Une quatrième session de ces concours sera organisée pour l'année 2000 afin de permettre de nouvelles titularisations. Mais, d'ores et déjà, pour la prochaine rentrée scolaire, les mesures de réemploi mises en place lors des rentrées 1997 et 1998 seront reconduites.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Roman](#)

Circonscription : Nord (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 29995

Rubrique : Enseignement secondaire : personnel

Ministère interrogé : éducation nationale, recherche et technologie

Ministère attributaire : éducation nationale, recherche et technologie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 mai 1999, page 2926

Réponse publiée le : 19 juillet 1999, page 4425